

# Flash Infos n°16-06

14 septembre 2016

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

[www.snapseducation.fr](http://www.snapseducation.fr)



**PPCR : c'est parti**  
**RIFSEEP : c'est fini**  
**CTS : attention danger**



Ouvert par Patrick KANNER, le second CTM JS, suite aux élections du 30/06/16, s'est tenu le vendredi 9 septembre. Les principaux thèmes abordés ont été :

- ☞ la création du Pôle Éducatif ;
- ☞ l'application du PPCR (modernisation des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) ;
- ☞ l'adhésion ou l'exemption des corps JS au RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel) ;
- ☞ la nomination de CTN à la direction des sports, auprès du CGOCTS.

## Le Pôle Éducatif va s'inviter dans la campagne présidentielle.

Malgré l'engagement du Président de la République et la volonté quasi-unanime des personnels et de leurs représentants, le ministre a confirmé son choix de ne pas intégrer un Pôle Éducatif en répétant qu'il avait peur de passer sous la tutelle de la ministre de l'Éducation Nationale et que sa centration personnelle sur la politique de la ville le plaçait dans le champ de « la cohésion sociale » et non dans le champ « jeunesse et sports ».

S'inscrivant dans la dernière ligne droite du quinquennat, le ministre a tout de même avoué, à mots à peine couverts, qu'il laissait le champ « Jeunesse et Sports » dans un triste état, reconnaissant : la perte continue de postes depuis maintenant 9 ans ; une structuration catastrophique et condamnée ; un management de la DRH des ministères sociaux totalement défectueux... laissant, en conclusion, le soin à son successeur de remédier à cette dégénérescence mortifère !

## PPCR engagement gouvernemental pour une application au 1/01/17.

Le ministre a confirmé officiellement que le PPCR s'appliquerait bien pour les PS, CEPJ et CTPS au 1/01/17. A minima en parfaite concordance avec les avancées arrêtées pour les professeurs d'EPS et les agrégés d'EPS (voir notre [Flash Infos 16-04](#) et ses annexes [Certifiés/Agrégés](#)) et éventuellement, si le calendrier le permet, dans le cadre d'une fusion des PS et CTPS.

## RIFSEEP les PTP officiellement exemptés.

Le ministre a annoncé que les PTP (PS, CEPJ, CTPS) étaient exemptés du RIFSEEP... Le SNAPS a immédiatement revendiqué que leurs arrêtés respectifs qui fixent les taux (fourchette de 80 à 120%) soient réévalués afin que les PTP puissent enfin non seulement bénéficier d'une augmentation du taux de référence de leurs indemnités, mais également des reliquats de fin d'année... qu'ils ne perçoivent pas depuis 3 ans, puisqu'ils sont bloqués par un taux de base indécent au regard de la moyenne de la fonction publique.

## CTN affectés à la DS auprès du CGOCTS. Attention danger et... arnaque.

La nouvelle directrice des sports, sans doute enfumée par le CGOCTS dès son entrée en fonction, a fait passer en force un arrêté qui permet la nomination de CTN à la DS, donc par répercussion auprès du CGOCTS... mais sans les indemnités de centrale réservées aux administratifs qui gèrent leur carrière... **Toute une philosophie !**

Le SNAPS qui ne pense pas que l'éclatement des CTS (hors contrat PO/HN) entre la centrale et les services déconcentrés soit une bonne chose (c'est un 1<sup>er</sup> pas vers une agence de gestion, dispositif préfiguré par la RGPP dans le but avoué de liquider le ministère conformément au fameux rapport Bocquet), était, toutefois, prêt à accepter le principe de l'affectation de CTS à la centrale à la condition qu'ils bénéficient normalement des indemnités de centrale.

Le SNAPS a d'ores et déjà pris rendez-vous avec son avocat pour étudier les recours possibles contre ce projet d'arrêté indigne pensé par les apprentis sorciers que sont aujourd'hui les « apparatchiks » des centrales ministérielles.



**Le SNAPS regrette plus que jamais le positionnement « ville » du ministre, qui cantonne « jeunesse et sports » dans le champ de la « réparation sociale<sup>1</sup> »... Mais salue sa volonté d'enfin valoriser le moteur de « son » ministère que sont les PTP.**

<sup>1</sup> Champ que nous respectons et que beaucoup d'entre nous ont côtoyé... mais qui ne correspond ni à notre histoire... ni à nos compétences